

Souvenirs de la municipalité de Lac-Sergent

Extrait du document « 75 ANS DE VIE MUNICIPALE » produit par la municipalité de Lac-Sergent et dont les collaborateurs étaient Yvan Pacaud, maire de 1993 à 1997 et Pierre Tremblay.



Lac-Sergent

- 1896** Première venue des villégiateurs : M. Emile-T. Joncas et M. Paul-V. Côté.
- 1906** Premier club fondé : le Club nautique.
- 1907** 27 septembre 1907 – Première réunion des membres de la Mission Notre-Dame-de-la-Paix du Lac Sergent – Fondation – Automne – Construction de la première chapelle.
- 1908** 28 juin : Bénédiction de la première chapelle.
23 août : Première régates sous les auspices des clubs de canots «Laurentides» et «Nautique».
- 1909** 4 juillet : Fondation de l'Association nautique du Lac-Sergent.
14 août : Première régates sous les auspices de l'Association nautique du Lac-Sergent.
- 1919** 18 septembre : Monument du Sacré-Cœur érigé.
- 1921** 25 février : Érection de Lac-Sergent en municipalité de ville.
21 mars : Fondation de l'orphelinat St-Jean-Baptiste du Lac-Sergent.
- 1938** Automne – Début de la construction de l'orphelinat actuel.
Dimanche, 9 octobre – Bénédiction de la pierre angulaire de l'orphelinat par Son Excellence Mgr J.-O. Plante, évêque auxiliaire de Québec.
- 1939** Dimanche, 13 août – Bénédiction de l'orphelinat par Son Éminence le Cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve O.M.I., archevêque de Québec.
- 1940** Électrification facultative des résidences au bord de Lac-Sergent.

100 ans de rassemblement

- 1941** Juin – Construction du chalet de l'Association nautique du Lac-Sergent par Éphrem Rochette sous la direction de David Bilodeau.
Août – Inauguration du chalet de l'Association nautique du Lac-Sergent par le commodore Lucien Borne.
- 1945** «Chantons en chœur» avec St-Georges Côté.
- 1947** Août – Électrification de la chapelle.
Automne – Croix de pierre des champs érigée.
- 1948** Souscription de 300,00 \$ (5 versements annuels de 60,00 \$) à la campagne de « l'Aide à Laval » pour l'établissement de la Cité universitaire de Ste-Foy.
- 1949-1952** Amélioration des voies de communication de la municipalité.
- 1953-1954** Construction du dernier tronçon de chemin d'une longueur de 500 pieds entre le magasin Boutet et le Manoir du Lac-Sergent. Le terrain pour ce chemin est un don de monsieur Éphrem Rochette. Jusqu'alors, la communication, dans ce secteur, se faisait sur un sentier de gravier et un trottoir de bois.
- 1956** Le chemin Boutet-Manoir est recouvert d'asphalte par le ministère de la Voirie.
- 1957** Plusieurs lotissements sont faits et la municipalité compte maintenant 223 propriétaires et 264 habitations.
Acquisition de rues sur le site de l'ancienne propriété de monsieur C.J. Magnan. Ces rues conduiront plus tard aux terrains où la municipalité construira un chalet communautaire.
Adoption du «règlement 51» pourvoyant à l'entretien pour l'hiver de la route régionale Québec/Rivière-à-Pierre (environ 1 mille entre Ste-Catherine et St-Raymond).
La municipalité loue à la Mission, à raison de 1,00 \$ par année, le terrain en face de la chapelle pour l'aménagement d'un terrain de stationnement, maintenant que l'accès à la chapelle se fait plutôt par voiture que par embarcation.
Un chemin est ouvert sur la montagne où se trouve la statue Sacré-Cœur pour les bénéfiques des résidants du flanc nord. Le terrain est fourni par monsieur Hermann Gariépy.
- 1958** Participation de la municipalité à la célébration du 50^e anniversaire de la Mission Notre-Dame-de-Paix du Lac-Sergent, en offrant un vin d'honneur.
- 1959** Amélioration majeure du chemin longeant la voie ferrée.
Participation au 50^e anniversaire de l'Association nautique.
- 1960** Entretien d'hiver du chemin Gingras.
Construction d'une traverse au chemin de fer pour atteindre les propriétés en arrière de l'Île St-Joseph.
- 1961** Les trains de voyageurs Québec/St-Raymond sont discontinués.

100 ans de rassemblement

- Imposition, par le gouvernement provincial, d'une taxe scolaire payable à Ste-Catherine ou à St-Raymond.
Le chenal à la pointe de la chapelle est élargi.
Ouverture des rues «Place Caporal» et lotissement de terrains vendus par l'Institut St-Jean-Baptiste.
Les rues sont cédées à la municipalité par monsieur J.H. Doyon.
- 1962** *Règlement 55* prohibant de troubler la paix et la tranquillité des résidants entre minuit et 7 heures du matin.
Règlement 56 interdisant l'établissement ou l'aménagement de plages publiques.
Règlement 57 interdisant l'usage, la construction de bâtisse ou bâtiments flottants et interdisant également de séjourner, coucher ou habiter dans une embarcation à cabine ou autre amarrée sur le lac. Acquisition d'un appareil respiratoire pour le sauvetage.
- 1963** Le chemin du Manoir jusqu'à la voie ferrée, commencé l'année précédente, est terminé et est ouvert pendant l'hiver. Reconstruction, d'une façon permanente, du pont de la décharge du lac.
Le règlement 58 limite à 6 pieds du niveau de l'eau, la hauteur pour la construction des remises à embarcations.
Le règlement 53 interdisant l'habitation régulière des roulottes.
La gare de la «petite station» disparaît.
- 1964** Tenue d'un référendum pour un emprunt de 35 000 \$, destiné à l'amélioration des chemins et à favoriser une meilleure organisation des loisirs.
Élargissement du chemin le long de la voie ferrée.
Établissement d'une commission des loisirs.
- 1965** Pour la première fois, entretien d'hiver du chemin le long de la voie ferrée.
Grâce à l'aide fournie, en vertu de la loi des travaux d'hiver, la construction du chalet municipal est entreprise. Ce chalet est loué à l'Association nautique pour une période de 20 ans.
Le terrain et le quai de la municipalité, en face de la chapelle, sont cédés à la Mission.
Mise en vente d'une première émission d'obligation à la suite du référendum.
- 1966** Inauguration du nouveau chalet de l'Association grâce à l'arrangement intervenu entre la ville et cet organisme.
- 1967** Différents pavages en bitu-macadam à divers endroits autour du lac.
- 1970** Dans le but de maintenir et d'améliorer la qualité de l'eau du lac, le Conseil adopte le *Règlement 80*, établissant un contrôle des fosses septiques et de la disposition des eaux usées. Un inspecteur municipal est nommé en la personne du conseiller J.-Claude Gaumond.
Une longueur de 1,10 mille de la route entre Duchesnay et Lac-Sergent est refaite à neuf et dotée d'un revêtement permanent.
La régie des eaux du Québec entreprend une analyse par prélèvements de l'eau du lac, à la suite des demandes répétées de la municipalité depuis 1965.

100 ans de rassemblement

- 1971 L'installation de nouveaux commerces, industries ou places d'affaire, est limitée par le *Règlement 82*. Grâce à la ténacité et au dévouement de monsieur J.-C. Gaumond, la construction est entreprise, dès la fin de l'hiver, d'un bassin de natation de dimensions olympiques en face du chalet de l'Association. M. Gaumond consacre bénévolement des centaines d'heures de dur labeur à la réalisation de ce projet. De plus, tous les membres du Conseil se désistent de leur indemnité annuelle de 300,00 \$ pour le maire et de 100,00 \$ par conseiller en faveur de l'organisation des loisirs au chalet de l'Association. C'est un geste tout à l'honneur des membres de notre Conseil municipal.
Formation d'un comité pour le 50^e anniversaire de la municipalité. La célébration est le 18 juillet.
Ouverture d'une rue vers le chalet municipal.
La municipalité conteste la construction de la ligne de l'Hydro à l'est de la municipalité suite à la plainte de M. Paul Gingras.
- 1973 Travaux du chemin de la montagne à la route 367.
Élection municipale : élection par acclamation du maire Z.A. Paquet et des conseillers W.E. O'Reilly, J.G. Auger, J. Robitaille. J.L. Langlois.
- 1974 Décès de l'ex-maire A.F. Mercier
Décès du conseiller J. Lionel Langlois.
- 1975 Construction du chemin reliant la Zone «A» à la Zone «J» sur une distance de 2 700 pieds. Les parties de lots d'une largeur de 60 pieds (539, 540, 541, 542) avaient été cédées à la municipalité par les propriétaires.
- 1976 Changement de vocation de l'orphelinat en celle de Base de plein air. Le nouvel organisme demeure sous la direction du frère Omer Beaulieu.
Élargissement du chemin reliant la Zone «A» à la Zone «J».
Instauration d'une taxe par habitation aux fins de l'organisation, du financement et du maintien du centre municipal des loisirs, des sports et de la récréation.
- 1977 Établissement de l'éclairage à l'année dans la Zone «B».
Confirmation de l'annexion d'une partie des lots 565 et 566 de la colonie au territoire de la municipalité dans la «Gazette officielle».
Adoption du rapport *Envirolab* de mars 1977 pour les nouvelles installations septiques.
Pavage d'une section du vieux chemin à partir de la charge du lac jusqu'à la route 367.
Adoption du *Règlement 90* sur l'urbanisme.
Aux élections municipales, tous les candidats sont élus par acclamation. Le conseil municipal est constitué de Zéphirin Paquet, maire et des conseillers Guy Auger, Gaston Meunier, Adrien Girard et Gaston Fortier.
Établissement d'une taxe spéciale par logement pour le déneigement de tous les chemins municipaux.
- 1978 Suite aux résultats des études sur la qualité des eaux du lac, décret le 25 juillet de l'interdiction de la baignade au Club nautique.
À partir du 1^{er} septembre, application du *Règlement 90* pour les installations septiques selon les recommandations particulières du rapport *Envirolab*.

100 ans de rassemblement

- 1979** Projet de l'Association communautaire du Lac-Sergent : «Protégeons notre environnement» pour la sauvegarde et la protection de l'environnement.
Étude d'un projet de fusion de la ville du Lac-Sergent à la municipalité de St-Raymond paroisse.
Recherche avec succès des enfants égarés lors d'une excursion au lac Blanc.
Pavage du chemin dans la Zone «A».
- 1980** Confection du premier rôle d'évaluation municipale par un évaluateur agréé selon la loi. La firme «*Servitech*» a été retenue par la municipalité.
Campagne de sensibilisation à la protection de l'environnement par l'Association communautaire du Lac-Sergent.
Retrait de l'abbé Raymond Potvin après 30 ans de dévouement à la mission du Lac-Sergent.
- 1981** Adhésion à la MRC de Portneuf selon la *Loi 125*.
Célébration du 60^e de la municipalité.
Règlement 93 relatif aux districts électoraux de la municipalité.
Règlement 94 relatif à l'installation de détecteurs de fumée et le ramonage des cheminées.
Pavage d'une section de 700 pieds dans la Zone «A».
Élection d'un nouveau conseil municipal. Le nouveau conseil est constitué du maire François Desrochers, Jacques Robitaille, Pierre Minguy et Pierre Beaumont.
Règlement 95 relatif aux droits de mutation.
Établissement de la taxe pour l'éclairage des rues.
- 1982** Installation de signaux lumineux aux traverses à niveau du CN.
Étude d'appartenance à la MRC.
Décès de Paul Plante, secrétaire-trésorier de la municipalité.
Règlement 96 relatif aux contenants des ordures ménagères.
Nouvelle croix pour remplacer la statue du Sacré-Cœur.
- 1983** Achat du terrain et travaux de construction de la côte à Pagé.
Recensement de la municipalité.
- 1984** Bureau municipal au Club nautique pendant l'été.
Règlement 97 relatif à la propreté sur les aires privées et les aires d'agrément.
Règlement 98 relatif aux permis de construction/rénovation.
Règlement 99 relatif aux dates d'ouverture des zones de débarcadères publics.
Entente intermunicipale avec la ville de St-Raymond pour les loisirs.
Demande d'étude sur l'annexion de la ville du Lac-Sergent avec la paroisse de St-Raymond.
- 1985** Suite aux pressions des citoyens du lac, le conseil municipal arrête l'étude sur le regroupement de la ville du Lac-Sergent avec la municipalité de la paroisse de St-Raymond.
Élections municipales le 4 août. Le nouveau maire est Laurent Langlois et les conseillers sont Jacques Pinet, Pierre Mainguy, Jacques Tardif et Roland Matte.

Vie municipale

100 ans de rassemblement

Formation d'un comité sur l'environnement sous la direction de Jacques Tardif, un autre comité formé de Roland Matte et Jacques Tardif pour solutionner le problème des embarcadères. Un comité formé par le conseiller Jacques Pinet verra à l'organisation des loisirs.

1986

Étude de réaménagement au Club nautique pour un embarcadère.

Publication du premier journal municipal en mars.

Directives aux citoyens concernant les installations septiques et leurs vidanges.

Règlement 104 concernant l'évacuation des eaux usées des résidences de la ville du Lac-Sergent.

Règlement 105 relatif aux rives et au littoral du lac.

Asphaltage de la rue Éphrem-Rochette conjointement avec St-Raymond. Travaux dans l'avenue Gingras, l'avenue Verrault, la côte à Pagé et la côte de la voie ferrée.

Organisation de plantation d'arbustes le 14 juin par l'Association communautaire sur les terrains de la municipalité.

Campagne de sensibilisation de l'Association communautaire sur l'état des rives actuelles du lac.

Débat avec la MRC sur l'accessibilité publique au plan d'eau lors de l'élaboration du schéma d'aménagement.

Plus de 250 citoyens ont assisté à la rencontre du 28 août avec les représentants de la MRC et de l'Office du tourisme de Portneuf pour sensibiliser ces organismes à la fragilité du plan d'eau.

Mademoiselle Mireille Morin remporte le concours pour désigner le nom du journal municipal : «*Le Jaseur du lac*».

1987

Règlement 107 relatif au stationnement sur les voies publiques.

Acceptation du projet de schéma d'aménagement de la MRC de Portneuf par la ville du Lac-Sergent.

Obtention d'un droit de veto relativement à l'accès public au lac.

Règlement 108 relatif aux chiens errants.

Acquisition du réseau d'éclairage des rues.

Travaux de réfection de l'avenue Verrault, entre le chemin de la chapelle et le manoir, pavage de la côte à Pagé, la côte de la voie ferrée et de la décharge ainsi que l'avenue Gingras.

1988

Nouvelle désignation des rues: chemin Tour-du-Lac nord et chemin Tour-du-Lac sud.

Étude sur le plan d'eau concernant le traitement des algues et le niveau d'eau du lac par la firme Consultants en Environnement et Biologie Inc.

Asphalte de l'avenue Verrault.

Installation de nouvelles pancartes des rues.

Élaboration du plan d'urbanisme.

Adhésion au programme de rénovation cadastrale de la MRC.

1989

Adoption du *Règlement 111* portant sur l'évacuation et le traitement des eaux usées.

80^e anniversaire de l'Association nautique.

Travaux chemin de la Chapelle et de la rue Boutet.

Monsieur Paul Brochu remporte le prix du concours relatif aux armoiries de la ville.

100 ans de rassemblement

Aux élections du 5 novembre, le maire Laurent Langlois est réélu pour un deuxième mandat. Les conseillers Jacques Pinet et Roland Matte sont réélus. Benoît Gagné et Pierre Beaumont sont élus par acclamation.

- 1990 Constitution du Comité consultatif de l'urbanisme sous la présidence de monsieur Benoît Gagné.
- 1991 Début des travaux Tour-du-Lac sud
Fin des travaux du chemin de la Chapelle et de la rue Boutet.
Projet d'annexion d'une partie des 8^e et 9^e concessions de la municipalité de Ste-Catherine à la ville du Lac-Sergent.
Adoption du plan d'urbanisme *Règlement 120*
- 1992 Approbation des règlements d'urbanisme relatifs au plan d'aménagement de la municipalité en conformité avec le schéma d'aménagement de la MRC de Portneuf :
No. 121 Permis de construction
No. 122 Zonage
No. 123 Lotissement
No. 124 Construction
Projet du centre communautaire abandonné suite à la signature du registre par 112 personnes.
Pavage des chemins du secteur Boutet.
Élaboration d'un nouveau projet pour le centre communautaire.
- 1993 Élection du nouveau conseil de ville : M. Yvan Pacaud est élu maire, les conseillers sont Michel Arouard, Guy Beaudoin, Robert Marceau et Jean-Claude Gaumont.
M. Denys Tremblay nommé «bénévole de l'année» par le conseil municipal suite à sa grande implication auprès des jeunes de l'Association nautique depuis de nombreuses années.
- 1994 Établissement temporaire du bureau municipal au Centre Plein Air 4 saisons.
Référendum le 14 août pour négocier notre adhésion à la MRC de la Jacques-Cartier.
Règlement 132 relatif aux enseignes publicitaires sur le territoire de la municipalité.
Asphaltage du chemin des Mélèzes et des Saules.
Démantèlement de la voie ferrée.
- 1995 Entente de trois ans avec le Centre Plein Air 4 saisons pour la location du bureau municipal.
Règlement 134 au stationnement et les nuisances dans les rues de la municipalité.
Fermeture de l'embarcadère à la plage Beaumont-Racine.
Règlement 136 portant sur la cour municipale de St-Raymond.
Rejet par la municipalité du tracé proposé par le conseil régional des loisirs pour la piste multifonctionnelle.
Règlement 137 relatif à la sécurité et la quiétude des citoyens.
Formation du comité consultatif sur l'environnement.

100 ans de rassemblement

1996

Décret par les MRC de Portneuf et de la Jacques-Cartier du parc linéaire sur l'emprise désaffectée de la voie ferrée entre Shannon et Rivière-à-Pierre.
Acquisition par le gouvernement provincial de l'emprise ferroviaire du CN.
Référendum pour approuver le *règlement 140* modifiant les normes de superficie au sol pour les garages et les cabanons.
Règlement 145 relatif aux constats d'infraction.
Règlement 146 relatif aux entrées privées.

1997

Élection municipale : M. Jacques Pinet est élu maire. Les conseillers sont M^{me} Louise Cimon, Alain Laverdière, Robert Marceau et Michel Arouard.

Dossier piste cyclable sur le site de la voie ferroviaire. Dossier pour le moins très controversé ; les citoyens riverains n'en voulaient pas, les autres citoyens ne voulaient pas assumé les coûts d'une opposition. Quoiqu'il en soit, la MRC avait interdit le passage des motoneiges sur la piste à Lac-Sergent.

Comme la Fédération des motoneigistes du Québec voulait que ses membres passent, le Conseil de ville et les citoyens du Lac ont demandé un jugement légal relatif au passage des motoneiges. Un jugement a été rendu par la cour supérieure, faisant maintenant jurisprudence, qui interdit le passage des motoneiges.

Réfection du chemin du Club nautique et de son drainage.

Réfection de l'infrastructure du chemin Tour-du-Lac sud et son pavage depuis la voie ferrée côté ouest jusqu'à la décharge.

Réfection de l'infrastructure de la côte à l'est de la décharge.

Pavage du chemin Tour-du-Lac sud depuis la décharge jusqu'au chemin du Ruisseau.

Réfection de l'infrastructure et revêtement d'enrobé bitumineux du chemin du Ruisseau.

2000

Élection municipale, Guy Beaudoin est élu maire, les conseillers sont Hélène Michaud, Alain Laverdière, François Garon et Yvan Pacaud.

BARRAGE du lac Sergent

Après trois années d'études et d'analyses incluant les audiences publiques avec le ministère de l'Environnement du Québec, le Centre d'expertise hydrique du Québec, le ministère des Pêches et Océans Canada, consultants et entrepreneurs, le barrage du lac Sergent a été construit à la fin de 2003 et avec les objectifs suivants de :

1. diminuer la hauteur du niveau d'eau du lac Sergent lors des crues printanières et/ou autres crues en exemple : la fin de l'ouragan Katrina en septembre 2005 ;
2. régulariser le niveau d'eau en période estivale ;
3. accéder au lac à partir du barrage avec de petites embarcations ;
4. éliminer la construction des barrages clandestins.

100 ans de rassemblement



«----- DÉVERSOIR -----» «-CONTRÔLE-»

La partie déversoir permet une grande capacité d'évacuation d'eau lorsque le niveau d'eau du lac monte; plus le niveau monte, plus la capacité est grande. Le haut du déversoir est au niveau de 158 mètres.

La partie contrôle permet de baisser le niveau du lac principalement avant l'arrivée de la crue printanière ou une évacuation plus grande lors de fortes pluies. Le bas de la partie contrôle est à 157,4 mètres.

Le niveau du lac, l'été, doit être au niveau moyen de 158,05 mètres.

C'est une des principales recommandations du Plan directeur.

RAMPE de mise à l'eau

La rampe a été construite au printemps 1996 et permet :

1. de mieux contrôler les entrées et les sorties des embarcations nautiques ;
2. d'avoir la rampe de mise à l'eau à un endroit public ;
3. aux visiteurs l'accès au lac en entrant une journée et sortant le lendemain ou autre jour et avec des frais plus élevés que les résidents de la Ville de Lac-Sergent.

À partir de la barrière, c'est le début de la descente et la rampe a :

1. une longueur de 55 mètres (environ 181') ;
2. une largeur de 7,3 mètres (environ 24') ;
3. une pente de 7,5 degrés.

La rampe est clôturée pour la sécurité des enfants et construite sur un fond de pierres recouvert de pierres concassées et d'une entrée au lac de 4 x 4,88 mètres en bois traité de 2 x 6.



Vie municipale

100 ans de rassemblement

- 2005 Élection municipale : Denis Racine est élu maire, les conseillers sont Hélène Michaud, Johanne Côté-Tremblay, François Garon et Alain Royer.
- 2006 23 juin, inauguration du nouveau Club nautique



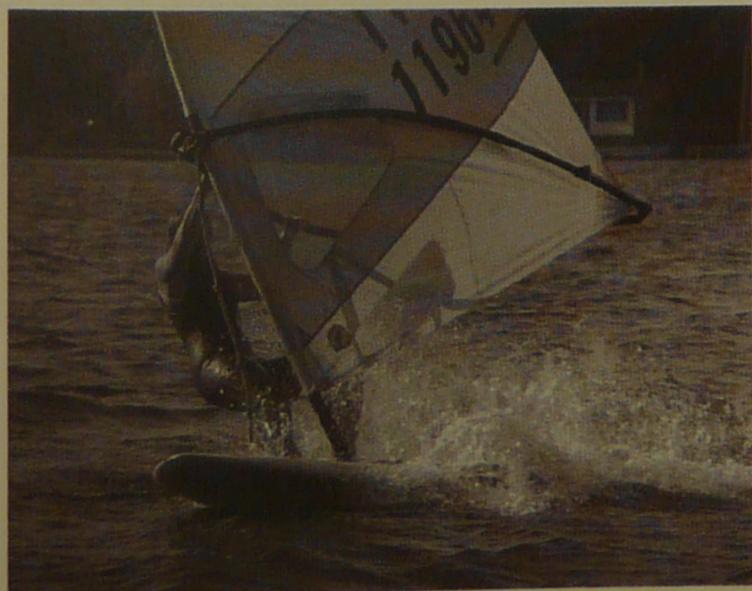
Souvenirs de voile à l'époque de Yves Gingras par Sylvie Tremblay

Le vent... la voile !

Dans les années 1970, plusieurs dériveurs font les beaux dimanches de notre lac. C'est ainsi que notre plan d'eau est envahi d'amateurs de vent qui se disputent l'honneur d'un triangle olympique. Les classiques Gingras, Pinet, Goulet et Tremblay sont très populaires car leurs instigateurs accueillent ensuite les compétiteurs pour un p'tit social et une remise de prix.

C'est en 1980 que la planche à voile fait son apparition sur le lac Sergent avec Lou Paquet et Normand Leclerc équipés de leur Windsurfer. Plusieurs autres nouveaux adeptes leur emboîteront le pas. L'année suivante, Yves Gingras entreprend alors la construction de sa première planche à voile. Il s'agit alors d'une planche construite avec du *styrofoam*, tissu de fibre de verre et résine d'époxy. De couleur jaunâtre, sa planche ne passait pas inaperçue.

En 1983, Yves Gingras devient « *shaper* » et commence la réalisation de modèles sur mesure. Les « *custom fun board* » font leur apparition au Lac. C'est la naissance de l'entreprise Ski-Surf en société avec Daniel Bélanger. Chaque planche est réalisée à partir d'un bloc de mousse polyuréthane dont la densité est la plus basse afin d'assurer un minimum de poids tout en maximisant la flottaison. Le concept visé est de « voler sur l'eau » et, encore mieux, de décoller en effectuant un saut. Chaque client peut alors arriver avec ses choix quant au volume, à la longueur mais surtout à la forme de la « queue » qui détermine le style de planche qu'on fera. Pour l'aspect extérieur, Yves reproduit votre dessin ou décore la planche selon son inspiration. Il écrira aussi plusieurs articles en français dans la revue « Voile Libre » ainsi qu'en anglais dans « Windsport » sur la fabrication d'une planche dite « custom ». Quant à Daniel Bélanger, il s'occupe de la mise en marché et du côté affaires.



Sylvie Tremblay



Coupe Gingras, 1980

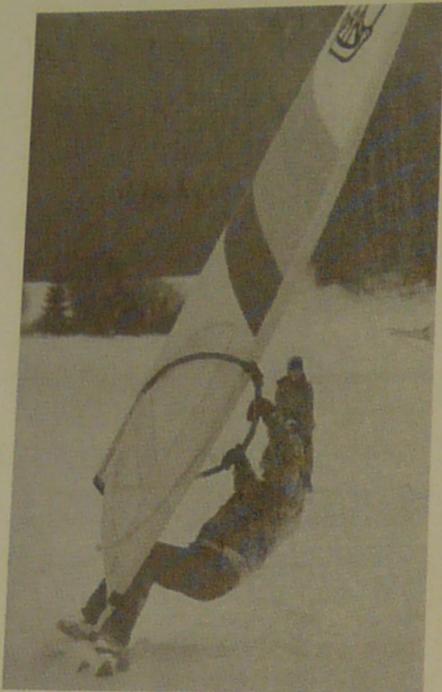


Pour compléter l'opération, Yves Gingras a même dessiné des voiles que Lise Bélanger et Sandra Wells réaliseront. Les Voiles LS ont aussi pignon sur rue au 1898, zone H. C'est encore le caractère « sur mesure » qui fait la renommée de l'entreprise.

Pendant toutes les années 1980, Lise Bélanger continuera à faire des réparations à ses voiles ou celles des grandes compagnies pour le bonheur des amateurs de voile du Lac et de la région.

100 ans de rassemblement

À cette même période, Daniel Bélanger, Normand Leclerc, Lou Paquet et Sylvie Tremblay ont fondé une compagnie pour l'importation et la vente d'une planche à voile française, la « JetSurf ». Rapidement, Yves Gingras achètera les parts de Sylvie. La jeune entreprise place des planches partout au Québec, de Sept-Îles à Montréal en passant par Memphrey Magog. Bien entendu, à Lac-Sergent, de nombreux résidents soutiennent leurs compagnons de voile et le sigle de JetSurf est très présent sur l'eau. À cette époque, il est possible de louer une planche à voile et d'en avoir la livraison par la voie des eaux. Cette initiative permet de développer le sport, d'autant plus que des cours sont aussi proposés.



Yves Gingras

les plus beaux spectacles que Yves eut le bonheur d'observer et dont j'avais le privilège d'entendre la description si colorée.

À tous, bon vent !
Sylvie Tremblay

Mais, il n'y a pas que l'été comme saison à Lac-Sergent et Yves Gingras se fabrique donc un voilier sur glace. La vitesse développée est impressionnante lorsque les conditions idéales sont au rendez-vous. Malheureusement, certains hivers s'installent, sans que la pratique de ce sport soit possible. Yves Gingras et Daniel Bélanger, toujours sous la bannière SkiSurf, vont donc réaliser et breveter un concept de planche à neige. Bien entendu, différents prototypes verront le jour mais c'est un modèle muni d'un ski en aluminium qui aura la cote. L'utilisation sur la neige facilite son utilisation mais la variation des conditions de neige demeure une difficulté majeure. Cette aventure sera donc de courte durée.

Jouer avec le vent en deltaplane, en dériveur, en planche ou avec un cerf-volant seront toujours des plaisirs renouvelés pour celui qui sait l'appivoiser. Planer comme l'oiseau de proie ou faire des piqués comme le goéland demeureront parmi



Yves Gingras

**Voyage en train, Québec – Lac-Sergent
par Pierre Tremblay**



Les estivants, qu'on appelait autrefois « les touristes », ont d'abord habité le Lac avant la construction de la route. Il prenait le train à la gare du Palais tous les jours vers 17 h 25 et deux soirs vers 22 h. L'arrivée au Lac à la « petite station » se faisait environ 1 h et 15 minutes plus tard et 5 minutes de plus pour atteindre la « grande station ». De ces deux endroits, il fallait ensuite prendre le sentier pour se rendre à la chapelle ou à l'orphelinat.

Lorsque nous arrivions pour l'été, la famille utilisait de gros sacs en toile, car il fallait tout prévoir : literie, vêtements d'été, couvertures, etc. Ceux qui demeuraient plus loin devaient descendre à la « petite station » et attendre que le chef de famille aille à pied chercher la chaloupe *verchère* pour transporter bagages et personnes. Cela se faisait habituellement après les classes, avant la Saint-Jean-Baptiste. Le même rituel s'exécutait à la fin de l'été, avant la Fête du Travail.

Lorsque la route s'est ouverte, les voyageurs durent faire face à un autre problème pendant le période 1939-1945, soit durant la Seconde Guerre mondiale : le rationnement de la gazoline. Si vous ne pouviez prouver que l'utilisation de votre véhicule pouvait servir à l'effort de guerre, vous obteniez la catégorie AA et ceci vous autorisait à recevoir que 120 gallons de gazoline pour un an.

Les pneus également étaient rationnés... donc, les travailleurs devaient aussi utiliser le train comme mode de transport. Un aller-retour coûtait environ 2,50 \$ mais une carte de 28 jours était à 13 \$ environ.

La fin de la guerre en 1945 allait amener une beaucoup plus grande utilisation de l'automobile et aussi une diminution importante des convois de marchandises utilisant la voie du CN vers le lac Saint-Jean. En 1961, le service de passagers fut interrompu.

Pierre Tremblay, fils d'Annette Laliberté et de Cyrille Tremblay

Bibliographie

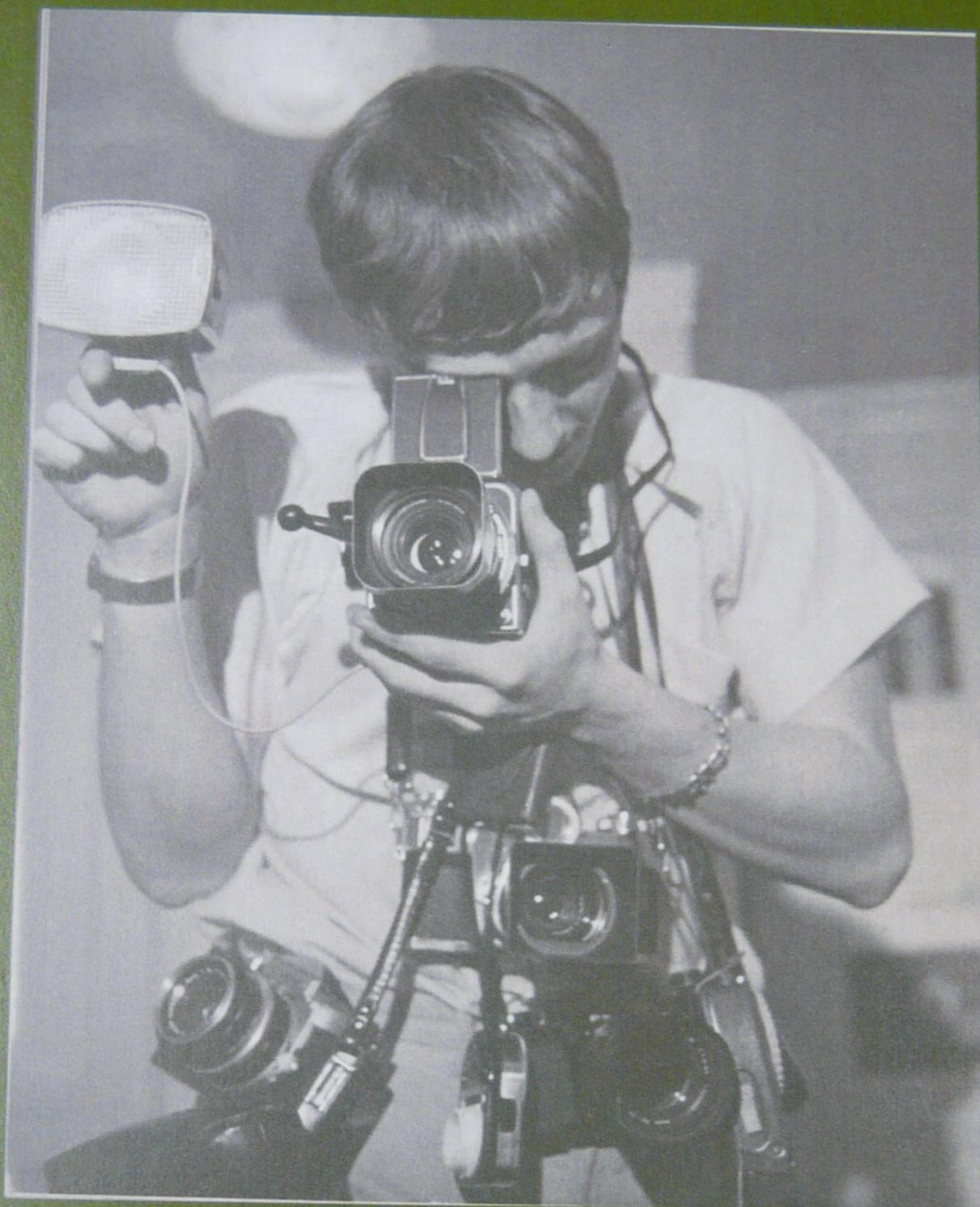
Magnan, Pierre-Paul, Lac-Sergent Comté de Portneuf, P.Q., Québec, 28 juin 1948, 48 pages

Latouche, Marcel, Chapelle centenaire – Notre-Dame-de-la-Paix du Lac-Sergent 1908-2008, © 2004
Marcel Latouche, Bibliothèque Nationale du Québec, 130 pages (première édition)

Feuillet 50 ans de vie municipale des faits, des dates, des hommes, des chiffres – 25 février 1921 à 18 juillet 1971 Lac-Sergent, 16 pages

Feuillet 75 ANS DE VIE MUNICIPALE produit par la municipalité de Lac-Sergent
et dont les collaborateurs étaient Yvan Pacaud, maire de 1993 à 1997 et Pierre Tremblay.

Livre des minutes de l'Association nautique du Lac-Sergent 1909 à 1921



Yves Gingras Photographe

Crédit des droits d'auteurs

Feu Marcelle Garon-Caron, auteur
Feu Yves Gingras, photographe
Feu Charles Lapointe, compositeur
Marcel Latouche, auteur
Feu Pierre-Paul Magnan, auteur
Feu Jean-Marie Martin, auteur
Feu Raymond Paradis, compositeur
Pierre Richard, photographe
Diane Pinet, auteur
Marie Tremblay, auteur
Mado Samson, croquis Aquatrack
Marcel Paquet, croquis skieur
Communauté Notre-Dame-de-la-Miséricorde,
détentrice des droits sur la carte géographique « Lac Sergent 1951 »

Merci à tous ceux et celles qui, par leur témoignage et apport, ont permis la réalisation du recueil :

Guy Beaudoin
 Omer Beaulieu, frère
 Marie-Claude Bédard
 Jackie Borne
 Marie-Pierre Boucher
 Raymond Boutet
 Cécile Boutet
 Michel Boutet
 Pierre Carette
 Claude Chartier
 Louise Cimon
 Pierre Cloutier
 Céline Côté
 Ghislaine Côté
 Michel Côté
 Serge Delisle
 Richard Dion
 Jean-Paul Dionne
 Andrée Dolbec
 Marthe Drolet Chicoine
 Yvon Dubuc
 Margot Fortier
 Gaston Fortier
 Julie Fréchette
 Annette Frenette
 Henri Gariépy
 François Garon
 Louis Gastonguay
 Denis Gingras
 Benoît Gingras
 Simon Gosselin
 Raymonde Gosselin
 Guy Goulet
 Pauline Grimard Martel
 Josée Hurtubise
 Marie (Mimi) Laliberté
 Laurent Langlois

Marcel Latouche
 Gilberte Latouche
 Bill Leblanc
 Louise Leclerc
 Martin Leclerc
 Paul-André Leclerc, prêtre
 Josette Lemieux
 Margot Lemieux
 Marcelle Marcoux
 René Martel
 Line Matte
 Yvan Pacaud
 Denis Pacaud
 Marcel Paquet
 Wellie Paquet
 Claire Paradis
 Jacques Pinet
 Diane Pinet
 Denise Pinet-Jubin
 Lise Plamondon Miller
 Lionel Potvin, P.É.C.
 Denis Racine
 Guy Racine
 Pierre Richard
 Annie Robitaille
 Pierrette Rochette
 Charles A. Roy
 Mado Samson
 Jean Savard
 Guy Sigouin, frère
 Marthe Racine
 Caroline Thivierge
 Pierre Tremblay
 Marie Tremblay
 Sylvie Tremblay
 Denys Tremblay
 Denise Trottier

Sucreries

de ch. Boutet
 sur le lot 565

- 1 Kelly Belandier
- 2 Lucien Fayer
- 3 André Bétande
- 4 Poullet
- 5 Georges Tremblay
- 6 Adrien Girard
- 7 Hamilton
- 8 Paul Fayer
- 9 Johnson
- 10 Palmar

sur le lot 566

- 1 Charles Bracher
- 2 Gaston Bourcier
- 3 J.L. Dion
- 4 Mme Blusien
- 5 Fernand Piroette
- 6 Arthur Dery
- 7 Mme Boutin
- 8 Le Passant
- 9 Mme M. Buff

des Rochette

- chez E. Pheix
- 1 Roger Schmeemann
 - 2 Lajuel
 - 3 Henri Paul Drouin
 - 3 Louis Phil. Goulet
 - 4 Mme M. Carrier
 - 5 Raymond Marcoux
 - 6 Robert Desjardis
 - 7 Joseph Rte
 - 8 Edgard Vallée
 - 9 Alph. Bégin
 - 10 Fleurette Anger
 - 11 Albert Martineau

chez G. W. Landry

- chez Robitaille
- Mme V. Goulet

chez Alph. Marinette

- Suzien Piquet
- Alfred Goulet
- Alph. Turgeon

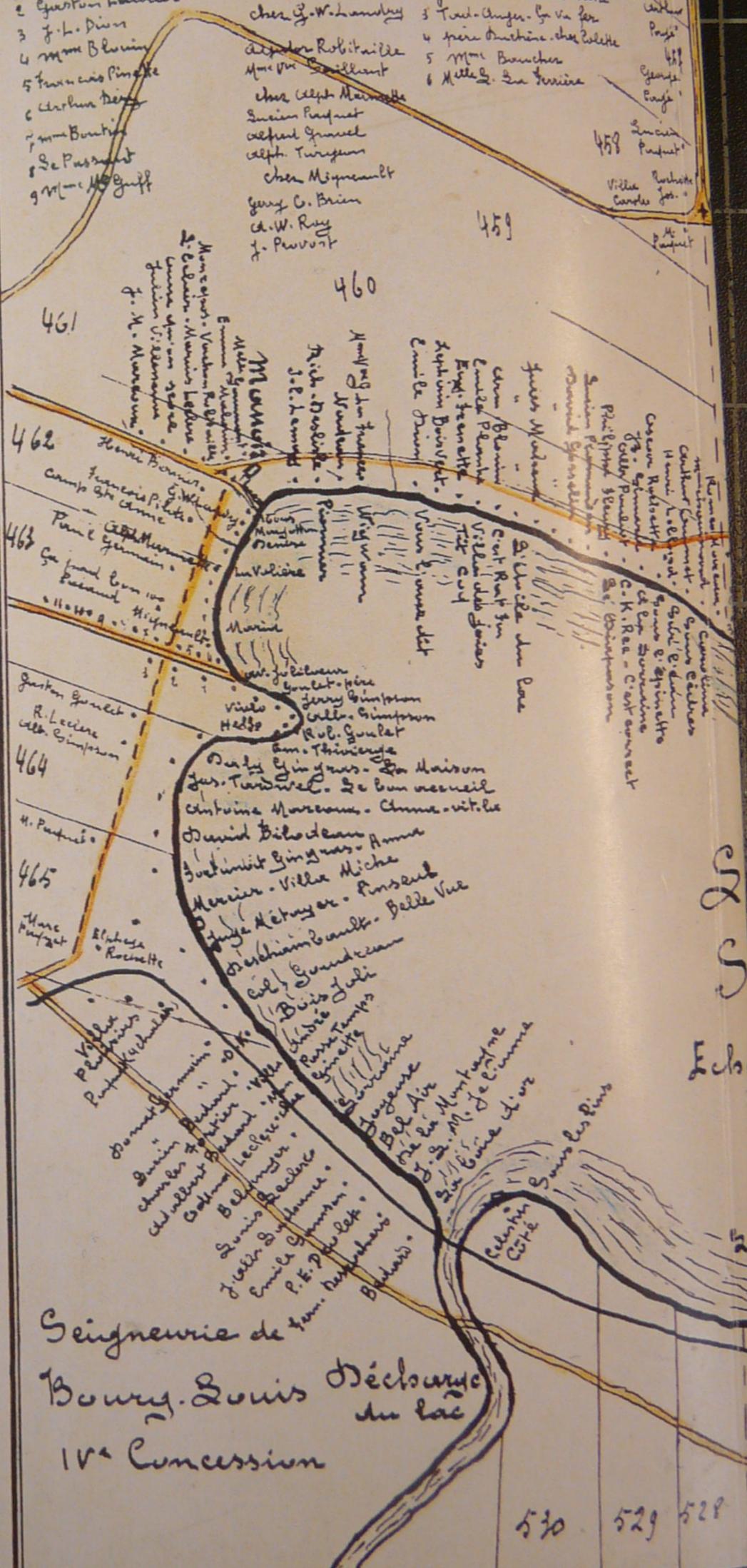
chez Mignault

- Guy C. Brien
- Ch. W. Roy
- J. Piquet

chez Maurice

Rochette

- 1 Mlle Laurette Blouin
- 2 Jim Duchêne - Co. St. Pierre
- 3 Tardif Anger - Co. St. Pierre
- 4 père Duchêne - Co. St. Pierre
- 5 Mme Bracher
- 6 Mlle L. La Ferrière



Seigneurie de
 Bourcy-Louis Décharge
 du lac
 1re Concession

530 529 528